



10

CRÊTES DE CHARNAYE

Au départ du col de l'Espaul (1 748 m)



Ce parcours aérien qui chemine sur une large crête, vous permet d'évoluer entre deux ambiances très contrastées qui illustrent l'une des principales caractéristiques des paysages de montagne : un pas à gauche, c'est l'ubac frais et boisé, un pas à droite et c'est l'adret ensoleillé avec ses pelouses pastorales. La montée s'effectue en « balcon » à travers d'anciens prés de fauche et parcelles cultivées. Le sentier de départ récemment amélioré permet une visite aisée du quartier de la Roya Haute. Le point culminant de la randonnée « la Tête de Charnaye », offre un sublime panorama à 360° sur le massif du Mounier au Nord et les sommets paisibles et pelés du chaînon de la Tête du Pommier, de Giarons et des Cluots au Sud.

Itinéraire

Du parking du col de l'Espaul (1748 mètres - balise 7), prendre le sentier sur la gauche en direction des « Huerris ». Remonter les escaliers menant à un abri, puis suivre le sentier en « balcon » à gauche qui passe à proximité des anciennes granges de la Roya Haute. Continuer vers l'Est pour rejoindre un carrefour (b.6) ; prendre à droite et s'élever dans l'adret pour rejoindre la crête de Charnaye (b.6a). Continuer en direction du Nord-Est sur la crête pour passer à proximité de la doline et remonter le flanc du versant permettant l'accès à la Tête de Charnaye (1 972 m) reconnaissable à son pylône. Amorcer la descente côté Nord, dans une vaste clairière, en suivant dans les mélèzes le balisage jaune



qui mène à des abreuvoirs. Continuer jusqu'aux premières maisons du hameau de La Colle (1 787 m - b.8) et prendre à droite pour suivre la piste en terre et rejoindre le parking du col de l'Espaul, point de départ de la randonnée.

Caractéristiques de la randonnée

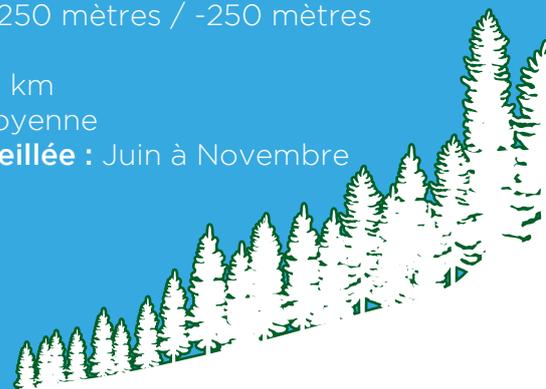
Dénivelée : +250 mètres / -250 mètres

Durée : 3h30

Distance : 5,3 km

Difficulté : Moyenne

Période conseillée : Juin à Novembre





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipe l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.